



RAPPORT du PRESIDENT

de l'association

Madame, Messieurs les Invités,
Messieurs les Membres d'Honneur,
Messieurs les Membres du Comité,
Mesdames, Messieurs, Chers Collègues,

Les événements politiques et économiques récents, véhiculés à grands titres par les médias, ont fragilisé beaucoup de piliers que l'on pensait jusque-là bien solides. L'abandon par la Banque nationale du taux plancher du Franc suisse face à l'euro a rajouté de l'incertitude à un climat déjà morose face au frein provoqué par la loi Weber, pour laquelle le peuple attend toujours la loi d'application mais il semblerait qu'une solution se soit dessinée au parlement fédéral et elle ne devrait pas être combattue par un référendum. L'initiative relative à l'impôt sur les successions, soumise au vote à la mi-juin, est elle aussi surnoise pour notre branche et doit être vigoureusement combattue afin de pérenniser notre climat de travail. Si cet objet devait être accepté, la situation serait insupportable pour nos PME.

NON NON NON NON NON
NON NON NON NON NON

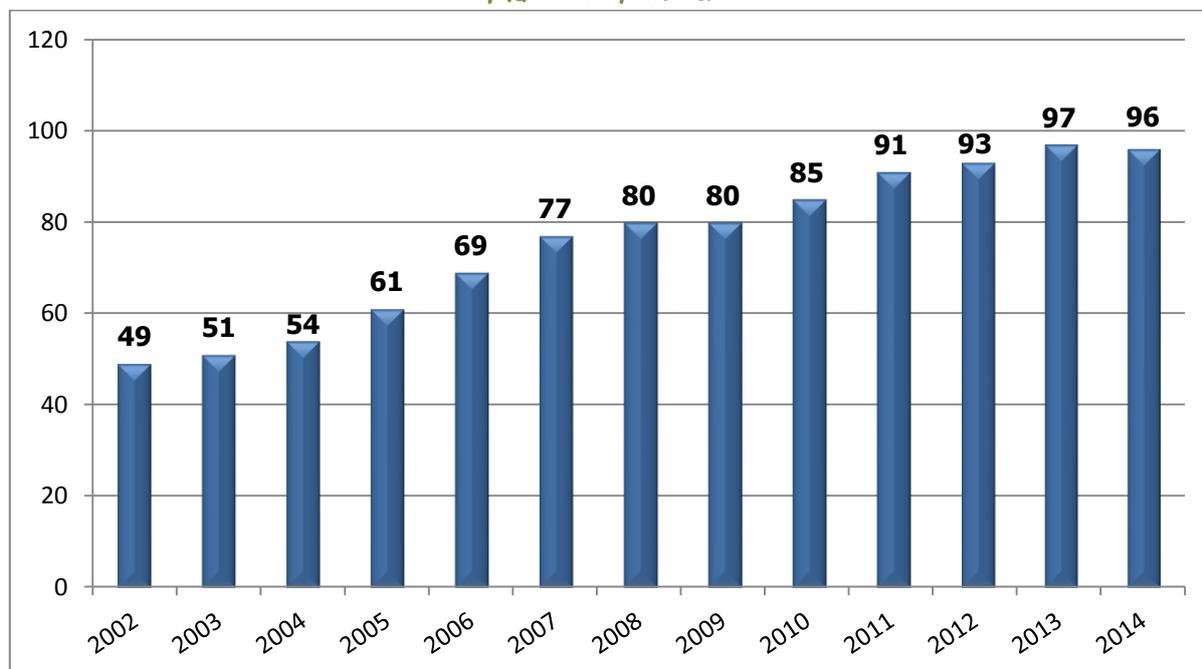




Aujourd'hui les défis de nos PME sont différents de ceux d'hier. La libre circulation des personnes a amené certes plus de travailleurs susceptibles d'être embauchés dans nos branches, mais il est à relever que les « faux indépendants » ou les entreprises étrangères ne respectent que rarement nos CCT. Les contrôles sont difficiles et insuffisants. Dans notre domaine d'activité, les récentes adjudications dans notre région, d'importants marchés publics ou autre, l'ont été avec des différences de prix allant jusqu'à 40% des prix moyens déposés. Non seulement l'écart de prix est très important et injustifiable, mais ces entreprises adjudicatrices viennent souvent de loin, voir même de très loin, certaines parcourant 250 km par jour ce qui représente 2h30 de route, bouchon non compris. Elles sous-traitent des travaux qui eux-mêmes sont à nouveau sous-traités ce qui entraîne des salariés sous-payés, exploités et souvent non déclarés soit un non-respect total de la convention collective de travail. Si nous ne sommes pas plus présents et plus actifs dans le contrôle de chantiers et plus dissuasifs avec les amendes infligées, il sera difficile d'éradiquer ce phénomène récurrent et nuisible pour la santé du marché de la plâtrerie-peinture.

En 2014, la masse salariale a diminué d'1%, comme le démontre le tableau ci-dessous :

volume des salaires déclarés au Bureau des Métiers
« plâtrerie-peinture »





test d'aptitudes

Pour rappel, l'association organise un test d'aptitudes chaque année en janvier. Je vous suggère d'envoyer vos jeunes candidats effectuer le test car il permet d'avoir une bonne indication sur les capacités scolaires de votre futur apprenti. Il aide aussi le jeune à se rendre compte des compétences requises pour l'apprentissage et voir dans quel domaine professionnel s'orienter. Le service de la formation du Bureau des Métiers se tient volontiers à disposition pour organiser si besoin des tests d'aptitudes en individuel hors de la date agendée par l'association. M. Ralph Gaillard et Mme Christine Arnold 027/327.51.16.

Cette année, nous avons constaté une baisse de plus de 7% pour les réussites par rapport à 2013 comme nous le montre le tableau ci-dessous :

en 2013	47% de réussi et 3,6 de moyenne
en 2014	40% de réussi et 3,7 de moyenne

journal de travail

En tant que formateurs, nous nous devons d'exiger plus d'engagement de nos apprentis notamment au niveau des classeurs "journal de travail" à remplir et nous nous devons également de remplir régulièrement avec eux les rapports semestriels de formation. Je suis convaincu que cet outil est un excellent moyen de jauger le niveau de formation de nos apprentis.

formation professionnelle initiale nouvelles ordonnances de formation

La formation professionnelle initiale de la branche des peintres et plâtriers a été révisée après une phase préparatoire de plusieurs années et adaptée aux exigences d'un monde en mutation, des besoins de la société et du marché, permettant ainsi de mettre en œuvre la loi 2002 sur la formation professionnelle.

inscription des apprentis

Afin de faciliter les différentes organisations, je lance un appel à tous les formateurs afin qu'ils respectent scrupuleusement le dernier délai d'inscription des apprentis, fixé au 15 juillet.

salon des métiers

Du 18 au 23 février 2014, les halles du CERM de Martigny ont été consacrées à la jeunesse et à ses perspectives de formation lors de la 4^{ème} édition du Salon des Métiers. Sur plus de 10'000 m² d'exposition, 400 métiers ont été représentés sur 90 stands. Chaque jour, environ 2'000 jeunes de cycles d'orientation du Valais et des autres écoles de même degré ont visité Your Challenge et au total le public est estimé à 19'000 visiteurs.



Pour cette édition, l'AVMPP a renouvelé l'expérience et a présenté un stand attractif dans la volonté de donner une image dynamique de notre branche et ainsi attirer l'attention du jeune public.

A l'issue du Salon, le bilan peut être qualifié de très bon. Les démonstrations proposées par les apprentis ont intéressés les jeunes visiteurs et les accompagnants ont pu fournir de nombreuses informations sur les modalités de l'apprentissage dans les métiers de la plâtrerie et de la peinture.

perfectionnement professionnel

Bas-Valais :

- × **Fixit** *10 participants*
16 janvier 2015
- × **Rigips - Nouveautés** *9 participants*
26-27 janvier 2015
- × **Tapiserie I** *5 participants*
10 février 2015
- × **Tapiserie II** *6 participants*
11 février 2015
- × **Ombres et Lumières I** *5 participants*
19 février 2015
- × **Ombres et Lumières II** *5 participants*
20 février 2015
- × **Technique de giclage** *14 participants*
26 février 2015
- × **Chariots élévateurs** *9 participants*
6-7 mars 2015
- × **Permis nacelles** *6 participants*
17-18 mars 2015

cours annulé :

- × **Coaching couleur Revmat** *10 participants*
28-29 janvier 2015

Haut-Valais :

- × **Basiswissen Anwendungskurs - Gipser** *7 participants*
22 janvier 2015
- × **Basiswissen Tragende Bauteile Teil I - Maler-Gipser** *9 participants*
27 janvier 2015
- × **Basiswissen Arbeitssicherheit - Maler-Gipser** *6 participants*
28 janvier 2015
- × **Basiswissen Tragende Bauteile Teil II - Maler-Gipser** *9 participants*
10 février 2015
- × **Basiswissen Berufskunde - Maler-Gipser** *14 participants*
12 février 2015



- ✘ **Basiswissen Anwendungskurs - Maler-Gipser** *13 participants*
26 février 2015
- ✘ **Basiswissen Berufskunde - Maler** *10 participants*
3 mars 2015
- ✘ **Rigips** *8 participants*
25 mars 2015
- ✘ **Haus der Farbe** *8 participants*
30 mars 2015

formation professionnelle supérieure

Pour ce qui est des activités de la formation professionnelle supérieure ces tâches sont effectuées par Xavier Saillen de la FREPP accompagné de M. Gérard Anzenberger, Chef-expert.

coordonnées :

M. Xavier Saillen

Rue de la Dent-Blanche 20
1950 Sion

tél. : 027/322.52.66

mail : xavier.saillen@frepp.ch

site internet : www.frepp.ch

diplômés

Au nom de l'association, j'ai le plaisir de féliciter 4 nouveaux titrés. Par leur travail, leur ténacité et surtout par leur engagement, ils gravissent les marches du perfectionnement professionnel avec succès, il s'agit de :



diplômés

M. Olivier Lager
maîtrisé plâtrier

M. Cédric Gaillard
contremaître peintre

Mme Justine Michelet
contremaître peintre

M. Sébastien Schöpfer
chef de chantier

Meilleurs vœux à chacun pour la poursuite de leur carrière professionnelle.



channes

Cette année, nous avons l'honneur de remettre 3 channes aux entreprises suivantes

channes



Moulin & Duay SA

Emery Yves

Brigger AG

pour leur 25 ans d'appartenance à l'AVMPP. Nous les remercions vivement pour la confiance témoignée à l'association et leur souhaitons tous nos meilleurs vœux pour l'avenir de leur entreprise.

travail au noir

La motion élaborée par la commission de l'AVMPP a été présentée en assemblée générale de la FAA en octobre 2013. Le postulat a été déposé au mois de mars 2014 et il est actuellement en consultation auprès du Conseil d'Etat.

Entre-temps la CPP, via le Bureau des Métiers, a souhaité mettre sur pied une commission supra-paritaire englobant des représentants de toutes les professions afin de stopper cette gangrène qu'est le travail du samedi, la sous-traitance en cascade et le travail au noir en mettant l'accent sur des contrôles assidus des entreprises.

responsabilité solidaire des entrepreneurs

Le 26 juin 2013, le Conseil fédéral a décidé la mise en vigueur au 15 juillet 2013 de la responsabilité solidaire renforcée. Dans la foulée, il a également décidé d'introduire dans l'ordonnance sur les travailleurs détachés différentes dispositions pour l'application de la responsabilité solidaire. La responsabilité solidaire permet de faire répondre l'entrepreneur contractant des infractions commises par ses sous-traitants en matière de conditions de travail et de salaires. Après les mesures destinées notamment à lutter contre l'indépendance fictive, la responsabilité solidaire vient combler une autre lacune de la loi. S'ajoutant à l'optimisation de la procédure d'exécution, le Conseil fédéral renforce ainsi les mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes.



caution

L'annexe VII de la Convention collective de travail du second œuvre romand contraint toutes les entreprises de plâtrerie-peinture souhaitant être actives sur territoire romand de s'acquitter d'une caution de 10'000 francs. Le but de cette caution est de garantir le paiement des contributions professionnelles, des frais d'exécution, d'éventuelles amendes conventionnelles qui pourraient être prononcées à l'encontre d'une entreprise ayant contrevenu aux dispositions de la CCT.

Les membres des associations cantonales membres de la FREPP sont directement couverts par le contrat d'assurance que leur association faitière a contracté. Ils n'ont donc aucune démarche à entreprendre et leur certificat d'assurance leur a été envoyé.

Les autres entreprises sises en Suisse romande devront, quant à elles, déposer une caution auprès de la Centrale suisse d'administration des cautions à Liestal, que ce soit sous la forme d'une garantie bancaire, d'une police d'assurance ou directement par le versement du montant de 10'000 francs.

Pour les entreprises étrangères, c'est également la Centrale suisse d'administration des cautions à Liestal qui s'occupe de l'encaissement, et le cas échéant, de la restitution du montant.

La caution est obligatoire sur tout le territoire romand couvert par la CCT SOR depuis le 1er octobre 2013.

Il faut relever qu'en ce qui concerne la Suisse alémanique, une caution identique est exigée sur tout le territoire couvert par la CCT de la plâtrerie-peinture alémanique.

La caution versée auprès de la Centrale suisse d'administration des cautions est valable pour tout le territoire suisse.



caution

Mme Sabrina Galioto (fr./all.)

tél. : 061/927.64.45

fax : 061/927.64.47

mail : s.galioto@zkvs.ch

Zentrale Kautions-Verwaltungsstelle Schweiz, ZKVS
Grammetstrasse 16
4410 Liestal



FREPP assemblée des délégués

Le 28 août 2015 prochain, la FREPP (fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture) tiendra son assemblée générale dans notre beau canton, plus précisément sur le Haut-Plateau (organisée par M. Venance Bonvin). Ce sera l'occasion pour le président M. André Buache et le directeur, M. Marcel Delasoie de nous présenter l'activité de notre fédération suisse romande.

D'ores et déjà, je vous encourage donc à bloquer la date du vendredi 28 août 2015 dans vos agendas et de réserver un bon accueil au bulletin de participation que le secrétariat vous fera parvenir. Tous les renseignements plus précis vous parviendront en temps opportun mais comme cette assemblée se déroulera sur nos terres, je compte sur votre présence ! Merci beaucoup d'avance.

site internet AVMPP

N'oubliez pas de visiter votre site internet www.avmpp.ch sur lequel, vous découvrirez la vie de votre association. A un clic de souris, vous trouverez toutes les informations utiles concernant la plâtrerie-peinture du Valais. Nous espérons que ce site trouvera une place dans vos favoris et vous incitera à y retourner souvent.

www.avmpp.ch

FRANCAIS ALLEMAND PRESSE CONTACT ACCES LOGIN

AVMPP
ASSOCIATION VALAISANNE
DES MAÎTRES PLÂTRIERS-PEINTRES

1937 75 012

Rechercher

ACCUEIL PRÉSENTATION FORMATION DEVENIR MEMBRE TÉLÉCHARGEMENTS

L'Association Valaisanne des Maîtres Plâtriers-Peintres (AVMPP) vous souhaite la bienvenue sur son site.

Destiné à la fois au grand public et aux professionnels, il permet aux premiers de faire plus ample connaissance avec cette association professionnelle qui compte parmi les plus anciennes et les plus actives du canton.

Quant aux professionnels de la plâtrerie-peinture, ils trouveront en un clic, toutes les informations relatives à leur branche: L'agenda, les adresses utiles, les nouveautés en termes de formation ou de convention collective de travail, etc. Des données actualisées qui font de ce site un outil de travail performant et fiable.

Bon surf aux uns comme aux autres!

Travail au 700
Des actions de lutte contre le dumping salarial sont à l'étude.
[Plus d'infos](#)

Le CUBE365
L'AVMPP soutient le projet Cube365
[Plus d'infos](#)

Le jubilé de l'AVMPP
L'association s'adresse à ses collègues plâtriers-peintres à l'occasion du jubilé.
[Plus d'infos](#)





CUBE365

Il y a une année, il n'y avait que l'idée de ce projet fou et utopique, l'étude et le plan financier a duré quelques mois, si bien que la réalisation de cet objet a démarré en août, pour s'achever en novembre. Décembre étant dédié aux réglages et ajustements que nécessite un tel projet. Et finalement, le calendrier a été tenu et le cube a pu entamer son « tour du Valais » comme prévu en janvier et ce, pour une année, comme un des projets étoiles marquant le bicentennaires de l'entrée du Valais dans la Confédération. Peut-être que certains ont eu la chance de visiter cette merveille technologique de plus près, pour les autres, il passera à un moment donné proche de chez vous, n'hésitez pas à le découvrir ! Aujourd'hui encore, il crée le buzz tant dans la presse régionale que nationale et même internationale. Dans le cadre de notre association, nous disposons de 3 nuitées, un tirage au sort a été effectué au sein de nos membres.





secrétariat AVMPP

Il s'occupe de la diffusion d'informations et du conseil aux membres. Il apporte son soutien aux activités du comité. Les membres peuvent s'adresser directement au secrétariat pour obtenir un soutien personnalisé dans toutes les questions administratives.

alors n'hésitez pas à le contacter :



secrétaire :
Amalia Massy
amalia.massy@bureaudesmetiers.ch

tél. : 027/327.51.31



collaboratrice :
Séverine Bonvin
severine.bonvin@bureaudesmetiers.ch

tél. : 027/327.51.23

activités du comité AVMPP

Durant l'année 2014, le comité AVMPP s'est réuni à 7 reprises. En plus des affaires courantes et des séances de commissions, il a traité plus particulièrement des dossiers suivants :

- ✗ test d'aptitudes,
- ✗ journal de travail,
- ✗ salon des Métiers 2014,
- ✗ travail du samedi,
- ✗ marchés publics,
- ✗ ordonnances de formation

remerciements

Permettez-moi de remercier maintenant toutes les personnes qui ont œuvré de près ou de loin au bon fonctionnement de notre association durant l'année écoulée :

les membres du comité qui se sont investis dans les différents dicastères :



- **M. Anselm Mutter**, vice-président AVMPP,
délégué aux caisses sociales et aux conseils juridiques
info@mutter-maler.ch



- **M. Gérard Anzenberger**, chef-expert,
*en charge de la promotion professionnelle, du salon des métiers,
de la profession de plâtrier-peintre*
anzenberger@bluewin.ch



- **M. Venance Bonvin**,
en charge des séries de prix et des tarifs de régie
info@bonvin-sa.ch



- **M. Gabriel Fontannaz**,
en charge du journal de travail et de la lutte contre le dumping salarial
grimcolor@bluewin.ch



- **M. Pascal Guidetti**,
en charge de la formation professionnelle
guidetti@netplus.ch



- **M. Robert Hildbrand**,
en charge du perfectionnement professionnel pour le Haut-Valais
hildbrand.robert@rhone.ch



- **M. Florian Lovey**,
en charge du perfectionnement professionnel
info@lovey-sa.ch



- **M. Alain Bourdin**,
président du groupement valaisan des réalisateurs publicitaires
info@bourdin-publicite.ch



- le **Bureau des Métiers** par son directeur **M. Gabriel Décaillet et tous ses collaborateurs** dont le savoir-faire et le dévouement nous permettent d'assumer notre mandat.

une mention particulière pour deux d'entre eux :

- **Mme Amalia Massy**, notre secrétaire et
- **Mlle Séverine Bonvin**, notre assistante,
- et enfin, **merci à tous les membres** qui ont assuré un mandat ou une tâche pour l'association durant l'année écoulée.

Si notre association se porte ainsi, c'est grâce au travail assidu de tous et chacun en particulier. **MERCI à VOUS !**

conclusion

La sous-traitance, particulièrement celle dite « en cascade », est un fléau pour lequel nous devons constater notre impuissance. Elle nous pourrit notre quotidien et nous gâche le métier !!! Nous disons **STOP** à la sous-traitance en cascade, à l'exploitation de la main-d'œuvre, aux chantiers non sécurisés, aux clandestins sans couverture sociale, ... Il est le moment de réagir et de reconnaître les vrais professionnels qui forment les apprentis, qui paient leurs charges sociales et qui respectent les législations.

MERCI à VOUS ...

Pour vous servir ...

Gilles GRANGES

Président AVMPP



**SOUS-TRAITANCE EN CASCADE
MAIN-D'ŒUVRE EXPLOITÉE
CHANTIERS NON SÉCURISÉS
CLANDESTINS SANS COUVERTURE SOCIALE
AMENDES DÉRISOIRES, FAILLITES À RÉPÉTITION
TARIFS BAS > QUALITÉ MÉDIOCRE**

STOP

Dénoncée en mai 2011 par l'émission Temps Présent (TSR),
la situation ne cesse d'empirer. <http://goo.gl/3MGHt>



***Faites confiance aux
professionnels proches de vous!***

- ✓ Formation des apprentis
- ✓ Paiement des charges sociales
- ✓ Qualité + soin
- ✓ Conseils et services
- ✓ Respect des législations
- ✓ Respect de l'environnement

À votre service :



www.avmpp.ch

ASSOCIATION VALAISANNE
DES MAÎTRES PLÂTRIERS-PEINTRES
Bureau des Métiers – Rue de la Dixence 20 – 1950 Sion



RAPPORT du DIRECTEUR

du bureau des métiers

CUBE365 L'aventure est bien partie !

Le 1^{er} janvier de cette année 2015 correspond à une année de jubilé pour notre canton qui fête ses 200 ans d'appartenance à la Confédération.

L'idée, ou plus justement dit : le défi, qui consistait à réaliser une chambre mobile de confort supérieur dans un espace restreint d'environ 15m² a brillamment été relevé par les entreprises membres des associations professionnelles du Bureau des Métiers. Illustrant le savoir-faire d'une région, le Valais, Le **CUBE365** est le symbole de la compétence des entreprises valaisannes. Il transmet aussi un message de réussite et d'unité des entreprises autour d'un projet très ambitieux.

Dans ce projet, il ne s'agit pas seulement de transmettre que l'on dispose d'un savoir-faire tout à fait remarquable, mais aussi qu'ensemble, les entreprises valaisannes sont capables de pousser les limites de l'habituel. Il suffit d'assister une fois au déploiement du **CUBE365** pour s'en convaincre.

Le 1^{er} invité du **CUBE365**, M. le Conseiller d'Etat Jean-Michel Cina qualifiait devant les caméras de la RTS ce projet de « Projet Phare des festivités du bicentenaire ! ». Le relais médiatique du **CUBE365** dans tous les supports TV, radio et journalistiques a même trouvé un écho jusque dans le New-York times qui cite le Valais et son **CUBE365** comme un des 52 lieux à visiter en 2015.

Le **CUBE365** poursuit sa route cette année du bicentenaire à travers tout le Valais. A la fin du mois de janvier, à l'heure de rédiger ces lignes, il aura déjà été accueilli à Oberried (Aletsch Arena), à Obergesteln (vallée de Conches), à Saas-Fee et à Leukerbad (dans les Bains...). Dans ce dernier endroit, nos invités auront eu le privilège de déjeuner dans la piscine des bains, un plateau de petit déjeuner posé sur l'eau ! ... (Cette expérience assez unique n'est pas proposée à l'entrée des Bains ! Les hôtes du **CUBE365**, parlent unanimement d'une expérience unique et fantastique).



Au vu de ces résultats, l'ensemble des professionnels des associations du Bureau des Métiers peut être fier d'appartenir à ce cercle de bâtisseurs qui ont offert un magnifique cadeau au Canton du Valais !

En mon nom personnel, mais aussi au nom de toutes les associations partenaires de cet important défi, je vous adresse donc un très chaleureux MERCI ! pour avoir cru en ce projet et pour l'avoir rendu possible.

il n'y a pas grand-chose de plus dommageable en économie que l'insécurité ...

Chapitre plus délicat, il n'est malheureusement pas possible de passer sous silence l'évolution économique récente.

Je le relevais déjà lors de mon intervention de l'an passé en relevant les votations sur l'initiative WEBER, puis la nouvelle LAT, les conditions cadres de l'économie internationale, suisse et valaisanne ne cessent de se dégrader.

Or, il n'y a pas grand-chose de plus dommageable en économie que l'insécurité relative aux conditions cadres. Sans une certaine stabilité et un minimum de prévisibilité sur ce que seront les moyens de développer une activité économique, rien ne s'entrepren. On cesse d'investir, d'innover et de se développer et au final on est dépassé par d'autres concurrents.

Malgré l'acceptation de l'initiative contre l'immigration de masse, dont on ne sait pas encore quelle sera son influence concrète sur nos entreprises, le peuple Suisse a heureusement refusé en fin d'année dernière l'introduction d'un salaire minimum deux fois plus élevé que dans le reste des pays européens qui nous entourent et qui connaissent des taux de chômage 4 fois supérieurs au nôtre. De même, le peuple Suisse a été sensible à l'argument selon lequel il faudrait bien trouver ailleurs les moyens financiers que l'on enlevait à l'Etat en cas de suppression de l'impôt sur la dépense et a rejeté l'initiative « halte aux privilèges fiscaux des millionnaires ! ».

Ces batailles gagnées, on aurait pu espérer un répit, ou mieux, une prise de conscience selon laquelle il est dangereux de jouer avec les conditions de compétitivité qui font la prospérité de notre pays.

En fait, c'est le contraire qui se produit ! On assiste chaque année à une dégradation de l'environnement de travail de chaque entreprise et 2015 risque bien d'être une année dont on se souviendra aussi pour cela. La décision de la Banque Nationale Suisse du 15 janvier d'introduire un taux négatif sur les dépôts déposés auprès d'elle et de mettre un terme au taux plancher Euro/Franc suisse à Fr. 1.20 a résonné comme un coup de tonnerre et eu



des conséquences immédiates dans de nombreux secteurs économiques. En Valais, le tourisme est touché de plein fouet et les solutions provisoires appliquées ici et là ressemblent à du bricolage sans vision à long terme.

Parmi les éléments sur lesquels il n'y a pas eu de décision populaire, il serait faux de passer sous silence une autre décision de la BNS. Celle-ci a en effet décidé de lutter contre la surchauffe immobilière et introduit des mesures qualifiées de volant anticyclique et qui restent en vigueur, malgré la situation actuelle. Ces mesures, je vous le rappelle, consistent notamment à durcir

l'exigence des banques qui réclament qu'au moins dix pourcent des fonds propres d'une nouvelle construction ne proviennent pas du 2^{ème} pilier mais bien d'une épargne individuelle.

Cette année 2015 sera également riche en votations sur des sujets économiques. Ainsi le referendum de l'USAM contre la nouvelle formule de redevance radio TV demande au peuple Suisse s'il est juste que les entreprises supportent une partie de cette taxe. Sachant que les Fr. 462.- payés actuellement par les ménages deviendraient Fr. 400.- en cas d'acceptation.

Le 8 mars prochain, nous voterons également sur l'initiative visant à «Remplacer la taxe sur la valeur ajoutée par une taxe sur l'énergie» lancée par les verts libéraux. Bien que donnée perdante dans les sondages, cette initiative supposerait des conséquences assez désagréables pour toutes les entreprises qui utilisent des véhicules....

Autre sujet, encore plus important pour les entreprises, le peuple suisse devra se prononcer

le 14 juin sur l'initiative « Imposer les successions de plusieurs millions pour financer notre AVS (réforme de la fiscalité successorale) ». Combat difficile, cette initiative est une attaque directe contre la transmission d'entreprise. Elle taxe également toute donation dont le montant sera supérieur à Fr. 20'000.- et a un effet rétroactif au 31 décembre 2012.

Mesdames et Messieurs les Chefs d'entreprise, ce début d'année n'incite pas vraiment à l'optimisme !

Je suis bien conscient que le portrait brossé, est partiel et mériterait un plus long développement. J'arrête toutefois ici, non sans vous dire que le Comité exécutif est parfaitement conscient de ce qui se passe et est présent sur tous ces fronts.



Il n'en demeure pas moins que ces batailles se gagneront la plupart du temps dans les urnes après une campagne qui fera une nouvelle fois les choux gras des médias ! Pour réussir dans cette entreprise complexe, il est nécessaire que chaque chef d'entreprise s'informe, fasse passer le message auprès de ses collaborateurs et participe activement au débat.

Pour gagner, il est devenu indispensable de s'engager ensemble et de convaincre au-delà des frontières valaisannes.

Permettez-moi de vous remémorer ce que disait le président Kennedy le 20 janvier 1961 lors de son discours d'investiture *« Vous qui, comme moi, êtes Américains, ne vous demandez pas ce que votre pays peut faire pour vous, mais demandez-vous ce que vous pouvez faire pour votre pays. Vous qui, comme moi, êtes citoyens du monde, ne vous demandez pas ce que les États-Unis peuvent faire pour le monde, mais demandez-vous ce que vous pouvez faire pour le monde ».*

Cette phrase célèbre pourrait très bien être reprise aujourd'hui et adaptée à notre contexte suisse...

le Bureau des Métiers, une organisation patronale confrontée aux changements structurels !

Vous savez tous que le Bureau des Métiers, avec plus de 60 collaborateurs, est devenu le plus grand centre patronal du Valais et offre toute une palette de prestations qui vont de la gestion d'un comité d'association aux renseignements sur des questions d'assurances sociales comme le deuxième pilier ou les allocations familiales en passant par le soutien d'un entrepreneur face à l'Etat dans ses relations quotidiennes.

Si l'ensemble de ces services sont devenus naturels pour nous et pour une partie de nos clients, il est important de se souvenir que ce genre de services demande une organisation conséquente et qu'elle ne va pas de soi. C'est la raison pour laquelle il existe chaque année de nombreux projets au sein de cette entreprise pour que celle-ci reste attractive et puisse répondre avec efficacité aux demandes quotidiennes que formulent ses clients, c'est-à-dire vous.

C'est ainsi qu'en 2015, en fin d'année, devrait aboutir un très gros projet de renouvellement de notre informatique de gestion qui aura coûté 3 ans d'efforts à l'équipe du Bureau des Métiers dédiée à ce nouveau système. Passer d'une informatique de gestion des années 80 à un système actuel, version 2010, est un challenge considérable et les risques sont à la hauteur de l'enjeu. Bien entendu, ces modifications devraient aussi avoir des effets bénéfiques sur les entreprises à moyen terme. Nous ne manquerons pas de vous les communiquer lorsque ceux-ci seront devenus effectifs.



La gestion d'un centre de services qui tient plus de 80 comptabilités distinctes et encaisse quelques 170 millions de francs chaque année, ne va pas non plus sans poser un certain nombre de questions dans la façon d'appréhender les risques financiers inhérents à cette activité. C'est la raison pour laquelle, le Bureau des Métiers travaille actuellement à la mise en place d'un système de qualité complet accompagné d'un processus de contrôle interne moderne.

L'accueil de nouveaux mandats de prestations, à l'instar de la gestion des cours pour les employés de commerce en administration publique dès 2015, suscite aussi un effort d'organisation et l'implémentation de nouvelles ressources tant informatiques qu'humaines. Dans ce domaine de la formation, l'adaptation de la gestion du FCFP - Fonds Cantonal sur la Formation Professionnelle à la nouvelle plateforme de gestion romande CIE.CH est une tâche à mener à bien de concert avec la nouvelle équipe chargée de la formation professionnelle au sein du Bureau des Métiers.

Divers sites internet concernant RESOR, CAPAV, CAFAB doivent également être refondus car devenus obsolètes avec le temps.

Je suspends ici cette énumération non exhaustive des sujets qui occupent votre centre patronal au quotidien.

__dossiers en cours du Comité Exécutif ...

La liste des dossiers en cours au sein de notre centre patronal est tout simplement trop longue pour être détaillée exhaustivement dans le cadre de ce rapport. Je ne relèverai que deux thèmes importants sur lesquels nous nous engageons au quotidien.

__ateliers-écoles du bâtiment : Je vous en parlais l'an dernier et vous en dirai certainement encore quelque chose l'année prochaine, tant il est vrai qu'il s'agit ici d'un sujet à maturation lente ! Le projet baptisé « Ateliers 2015 ! » il y a de cela déjà 3 ans par le Chef du SFOP, devient gentiment « Ateliers 2017 ! » pour ce qui est de l'électricité et pratiquement « Ateliers 2019 ou 2020 ! » si l'on parle de la technique du bâtiment. En fait, ce dossier ressemble bientôt à celui de l'autoroute du Haut-Valais ! Il existera un jour ! ...

Plus sérieusement, les choses avancent concrètement, mais certains écueils doivent encore être levés, à commencer par les décisions que devra prendre le Grand Conseil de cette année et que nous espérons positives.

Dans ce dossier, je me plais toutefois à relever que le SFOP a bien compris l'importance de ce dossier et qu'il travaille avec nous. Toutefois il doit, lui aussi, également affronter le reste de l'administration cantonale, dont la motivation ne nous semble pas aussi marquée.



travail du samedi - travail noir - travailleurs détachés ...

C'est ici aussi un dossier à maturation lente.

Il n'est pas possible d'entrer dans les détails du pourquoi aucune solution définitive n'est encore en place ! Néanmoins, force est de constater que les intérêts des professionnels, selon les métiers, ne sont pas les mêmes...

Dossier suivi par un groupe de travail interprofessionnel, celui-ci peine à dégager des solutions concrètes. Lorsque l'on sait que ce groupe s'est réuni à 2 ou 3 reprises l'an dernier, on comprend aisément la complexité de la situation. Les différences de sensibilité des différents membres de la commission, illustrent bien à quel point il est difficile de trouver un consensus. Faut-il mettre une priorité sur le travail du samedi, le travail au noir ou sur les travailleurs détachés ? Des moyens de contrôle supplémentaires doivent-ils être mis en vigueur ? Si oui, dans quelle proportion ? Qui paie ? Comment cela sera-t-il organisé ? Dans la structure actuelle de l'Inspection de l'emploi ou sous la houlette des CPP qui deviendraient un véritable employeur qu'elles ne sont pas aujourd'hui ? Leur efficacité est-elle réelle ? Que permet la loi ? Qui est chargé de quelle mission ? etc... Toutes ces questions n'ont, pour l'instant, pas trouvé de réponse satisfaisante.

Le Bureau des Métiers suit toutefois de près l'expérience pilote du badge romand qui a été présenté lors des derniers Etats généraux du second-œuvre à Martigny. Celle-ci, est sans aucun doute une expérience intéressante et les questions à résoudre sont nombreuses.

L'introduction

d'un badge, même dans les rangs de nos associations peine à réunir une majorité dans cette forme. Il y a bien sûr beaucoup de « Yaka ! » et « Il-suffit-de ! ». La mise en place d'une telle mesure est coûteuse, compliquée, et demande bien sûr une base légale solide que ne peut offrir une CCT fut-elle étendue...

On le voit bien les choses sont compliquées à mettre en place, mais avec patience et ténacité, elles avancent...



_un mot de conclusion !

Samuel Beckett a dit un jour !

« Se donner du mal pour les petites choses, c'est parvenir aux grandes, avec le temps. »

Je trouve personnellement que 2015 est un bon moment pour commencer ou continuer à mettre en pratique ces préceptes.

Le constat que l'on peut faire chaque année, c'est que les choses ont changé et que les nouvelles conditions sont telles qu'il faut s'adapter ou disparaître. Cette année sera sûrement marquée par une foule de nouvelles décisions que vous patrons prendrez pour forger l'avenir de votre entreprise. Certaines seront difficiles, douloureuses et d'autres plus légères. Il en va de même au Bureau des Métiers.

Il reste de nombreux défis à relever et nous ne manquons ni d'énergie, ni d'enthousiasme pour le faire. Avec la volonté d'agir ensemble et de chercher à comprendre les difficultés de nos partenaires nous trouverons, j'en suis convaincu, des solutions.

Je vous remercie toutes et tous de votre confiance sans cesse renouvelée, de votre soutien tout au long de l'année et formule des vœux de réussite pour vos entreprises en 2015.

Pour vous servir ...

Gabriel DECAILLET

Directeur BdM



swisskills

Depuis juillet 2014, le Bureau des Métiers a obtenu le mandat de cette fondation pour la Suisse Romande afin de mieux faire connaître cette organisation dans les cantons francophones. Mais qu'est-ce que **swisskills** ?

swisskills, en vue de promouvoir la formation professionnelle et de mettre en avant les meilleurs apprentis de toutes les branches du pays, soutient d'une part les associations professionnelles dans l'organisation des concours régionaux ou suisses, et d'autre part cette fondation assiste les participants aux compétitions internationales. Elle a essentiellement un rôle d'interface de contact et d'information, de plate-forme de communication et d'aide au travers de larges prestations de service.

En 2014, **swisskills**, avec l'organisation des premiers championnats suisses de l'ensemble des professions à Berne a été mis sur le devant de la scène, mais reste encore peu connu en Suisse romande.

L'antenne romande a pour but de palier à ce manque et de motiver les associations professionnelles ainsi que les milieux concernés (écoles professionnelles notamment) à s'impliquer dans ce genre de concours (organisation de concours régionaux ou suisse, information, recrutement et préparation optimale des candidats potentiels). La finalité est d'avoir davantage de participants de la Romandie aux Championnats suisses et que ces derniers puissent lutter à armes égales face à leurs homologues suisses alémaniques. Il y a pour l'instant trop peu de candidats romands qui participent à des championnats internationaux (2 sur 40 pour les prochains worldskills, à Sao Paulo) et cette tendance doit être inversée, car la Romandie a aussi des jeunes très bien formés et compétitifs !

Les membres romands du conseil de fondation de cette organisation, avec Mme Joëlle Racine ainsi que MM. Gérard Constantin, Vice-Président et Claude Pottier s'engagent également sans compter pour le développement de **swisskills** et plus particulièrement en Romandie.



David VALTERIO

délégué pour la Suisse Romande
romandie@swiss-skills.ch
www.swiss-skills.ch



MEMBRES AVMP

SECTION BRIGUE

▪ Arnold AG	Naters
▪ Malergeschäft Bittel AG	Brig-Glis
▪ Briggeler Hubert Sohn	Brig-Glis
▪ Brigger AG	Gamsen
▪ Burgener Donat AG	Naters
▪ Clausen Malergeschäft GmbH	Bellwald
▪ Eyer Beat	Naters
▪ Gemmet AG	Brig-Glis
▪ Jossen u. Walden Farbe + Gips AG	Brig
▪ Mutter Maler	Naters
▪ Pfammatter Romeo AG	Ried-Brig
▪ Roten AG	Brig
▪ Maler Schmid d+f. GmbH	Brig
▪ Schnyder Gregor, Sohn	Brig-Glis
▪ Maler- und Gipsergeschäft Zenzünen B. GmbH	Grengiols

SECTION VIEGE

▪ ART Colors Zermatt GmbH	Zermatt
▪ Beney Erhard AG	Agarn
▪ Biffiger Malergeschäft GmbH	Grächen
▪ Bumann Jürgen	Saas-Fee
▪ Ceppi Carl	Visp
▪ Cuna Silvano	Leukerbad
▪ Dirren GmbH	Visp
▪ Furo Color-Consult GmbH	Visp
▪ Gnesa Roman	Steg
▪ Grichting Jean-Lou GmbH	Leukerbad
▪ Hildbrand Robert	Gampel
▪ Imboden & Bortoli AG	Visp
▪ In-Albon E. AG	Zermatt
▪ Montani Josef	Visp
▪ Parofa GmbH	Agarn
▪ Passeri Roberto AG	Herbruggen





- | | |
|----------------------------------|-----------|
| ▪ Pfammater Maler und Gipser AG | Visp |
| ▪ Renotec | Salgesch |
| ▪ Rotzer Georg | Gampel |
| ▪ Schmid Othmar | Lalden |
| ▪ Schnyder Fredy, innen + aussen | Erschmatt |
| ▪ Steiner Walter | Agarn |
| ▪ Summermatter Stefan | Stalden |
| ▪ Supersaxo Gerold | Saas-Fee |
| ▪ Truffer A. & Söhne | Visp |
| ▪ Williner Herbert | Grächen |

SECTION HAUT-PLATEAU

- | | |
|--|---------------|
| ▪ Angelo & Fils Peinture-Gypserie SA | Crans-Montana |
| ▪ Barras Laurent | Chermignon |
| ▪ Basso Ricardo | Lens |
| ▪ Bonvin Claude & Fils SA | Lens |
| ▪ Cordonier Marius & Fils Sàrl | Chermignon |
| ▪ Cosimo Crisafulli Peinture Sàrl | Lens |
| ▪ Costa Alberto Peinture Sàrl | Crans-Montana |
| ▪ Duchoud Jean-Jacques | Icogne |
| ▪ E.B. Gypserie Peinture Rénovation Sàrl | Chermignon |
| ▪ Emery Richard Peinture Sàrl | Lens |
| ▪ Rey William Plâtre-Peinture Sàrl | Chermignon |
| ▪ Savoy Michel | Crans-Montana |

SECTION SIERRE

- | | |
|---|---------|
| ▪ Anzenberger Peinture Sàrl | Réchy |
| ▪ Bâti-Peinture Sàrl | Sierre |
| ▪ Ciardo F. Sàrl | Grône |
| ▪ Clavien Roland Sàrl | Miège |
| ▪ Emery Yves | Sierre |
| ▪ Enseignex.ch SA | Sierre |
| ▪ Epiney François Sàrl | Sierre |
| ▪ Peinture 2000 SA | Noës |
| ▪ Rossi Georges | Vissoie |
| ▪ Savioz Jean-Daniel | St-Jean |
| ▪ Valpeinture - Faliti Joseph & Fils SA | Sierre |
| ▪ Zufferey Jean-Louis | Grône |



SECTION SION

▪ AFJ Sàrl	Ayent
▪ Antonin Laurent	Daillon
▪ BDA Sàrl	Sion
▪ Blanc & Duc SA	Sion
▪ Bonvin Irénée & Fils Sàrl	St-Léonard
▪ Coudray Jacques-Roland	Vétroz
▪ Crega Sàrl	Uvrier
▪ Dubuis Gabriel & Paul Sàrl	Savièse
▪ Dubuis Stéphane Gypserie Peinture SA	Savièse
▪ Evéquoze Gaby Sàrl	Erde
▪ Evéquoze Jean-Jérôme	Erde
▪ Fardel M. & Fils Sàrl	Ayent
▪ Fournier Gilbert	Sornard
▪ Grimcolor	Grimisuat
▪ Léger Enseignes	Savièse
▪ Levrant Stany Sàrl	Héremence
▪ Marcolivier SA	Ayent
▪ Nuance-Couleurs et Habitat Sàrl	Sion
▪ Pellissier Daniel	Sion
▪ Pitteloud Peinture Sàrl	Turin
▪ Rénovacolor Sàrl	Beuson
▪ Roh & Germanier	Sion
▪ Sarosa SA	Sion
▪ Varone Jacques	Savièse
▪ VDA 9 Sàrl	Conthey
▪ Zana Color Sàrl	Bramois
▪ Zuchuat Mathieu & Bertrand SA	Savièse

SECTION MARTIGNY/ENTREMONT

▪ AAB – Michel Bornet	Riddes
▪ Alter David	Champsec
▪ Ançay Emmanuel	Fully
▪ Arlettaz Joël Peinture Sàrl	Fully
▪ Baudin Johan	Leytron
▪ Bétrisey Edouard	Martigny
▪ Canta Sàrl	Evionnaz
▪ Defayes Pierre & Fils	Leytron
▪ Exquis & Lattion Sàrl	Liddes
▪ Exquis & Luy SA	Sembrancher



- Fellay & Bruchez SA Le Châble
- Fellay Norbert Sàrl Le Châble
- Flagyps SA Fully
- Freiburghaus Christophe Martigny
- Gillioz Camille Isérables
- Gypsa SA Fully
- Lovey Florian SA Orsières
- Mariéthoz Pascal Sàrl Martigny
- Masson Christophe Sarreyer
- Moulin-Duay SA Champsec
- Muscianesi Dominique Verbier
- Pilloud Jean-François Levron
- Rémondeulaz Peinture Sàrl Fully
- Technicolor SA Versegères
- Voutaz Etienne Sembrancher

SECTION MONTHEY/ST-MAURICE

- Abbey Frères SA Vouvry
- Alexandre Sàrl Massongex
- Clavel Henri Troistorrents
- Colombara SA Monthey
- Dall'Antonia & Fils Monthey
- Francesco Marino SA Collombey
- Gex Peinture de rêve Sàrl Vouvry
- Giovanola René-Pierre Muraz/Collombey
- Gonthier & Siritot Troistorrents
- Guidetti Sàrl Monthey
- Jo Peinture, Rizzelli Collombey
- Magnin Pascal St-Maurice
- Parchet Marco Vouvry
- Quaglia Denis Vouvry
- Raboud Alain Collombey
- Rénovation Art-Déco Sàrl Muraz/Collombey
- Seal Peinture Sàrl Le Bouveret

GVRP

- Barras Laurent Chermignon
- Bourdin & Cie Publicité Sion
- Caméléon Rouvinet Sàrl Sierre



- | | |
|----------------------|---------|
| ▪ Fussen Rolf | Agarn |
| ▪ Montani Josef | Visp |
| ▪ Muscianesi Claudio | Verbier |
| ▪ Roten Kurt | Naters |
| ▪ Savioz Jean-Michel | Sion |

MEMBRES SYMPATHISANTS

- | | |
|-------------------------------|------------------|
| ▪ Antonin Gilles | Vétroz |
| ▪ Bénet Jean-Claude | Le Bouveret |
| ▪ Bieler Aloïs | Gamsen |
| ▪ Centre ORIF, Yves Meunier | Pont-de-la-Morge |
| ▪ Centre ORIF, Laurent Giroud | Pont-de-la-Morge |
| ▪ Centre ORIF, Denis Luyet | Pont-de-la-Morge |
| ▪ Clavien Paul | Miège |
| ▪ Debons Philippe | Sion |
| ▪ Elsener Christian | Granges |
| ▪ Granges-Reis Gérald | Fully |
| ▪ Marconi Adriano | Monthey |
| ▪ Pellanda Benito | Naters |
| ▪ Revaz Pierre-Alain | Choëx |
| ▪ Stoffel Hans | Visp |
| ▪ Studer Hubert | St-Léonard |
| ▪ Varone Sébastien | Conthey |

TOURNUS DES ASSEMBLEES GENERALES

- **Brigue - Sierre - Monthey/St-Maurice - Viège - Haut-Plateau - Sion - Martigny/Entremont**

